



ALLIANCE PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE),

Siège au Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)
Bureau d'Ordre Central
Boulevard du Leader Yasser Arafat – 1080 La Charguia (I) Tunis -Tunisie

Téléphone : +216 71 964 805 / +216 71 206 712

Téléfax : +216 71 961 751 / +216 71 206 712

Courriel : appe.mne-gtz@gnet.tn

Internet : www.appe-tunisie.org

ALLIANCE TUNISIENNE PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE)

Alliance, appuyée, durant 01.7.07 – 30.6.08,
par le Projet de la Coopération Technique Allemande (GTZ)/
« Mise à Niveau des entreprises privées Tunisiennes aux exigences Environnementales
(MNE) »

Compte-Rendu Séminaire/

**« L'ALLIANCE PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE), UNE INITIATIVE NOVATRICE
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENTREPRISE »**

05.2.2008 – Hôtel Ramada plaza – Gammarth à Tunis

M. Abdelkader Baouendi, le modérateur rapporteur

*Bureau de Liaison/ APPE, assisté par la GTZ
Février 2008*

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Séance d'Ouverture.....	3
La 2 ^{ème} séance.....	4
La 3 ^{ème} séance.....	6
Séance de Clôture.....	8
Recommandations.....	9

Introduction

L'Alliance Public-Privé pour l'Environnement (APPE), représentés, par ses signataires, issus, du côté public, du Ministère de l'environnement et du Développement Durable (MEDD) et du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME et du côté privé, de l'UTICA, a organisé, avec l'appui de la GTZ, un séminaire de sensibilisation des entreprises à l'initiative novatrice pour un développement durable de l'entreprise en Tunisie.

Les travaux du séminaire ont été lancés par Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé des Industries Agroalimentaires et des Energies Renouvelables auprès du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME et son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne. L'événement a été clôturé par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et Monsieur le Président de l'UTICA.

Ces travaux se sont déroulés en quatre séances.

Séance d'Ouverture

La séance d'ouverture a été consacrée aux allocutions de :

Son Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'APPE qui, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, a présenté le programme de la journée

Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé des Industries Agroalimentaires et des Energies Renouvelable (MIEPME) qui, dans son allocution d'ouverture, a mis en exergue :

- L'importance de la mise à niveau environnementale de l'entreprise
- L'importance de renforcement des capacités en DD
- L'importance des audits énergétiques pour la maîtrise de l'énergie et l'économie d'énergie dans l'entreprise

→ L'importance de la formation des responsables environnement-énergie-sécurité dans les entreprises

→ L'importance de la coopération tripartite (MEDD, MI, UTICA) et du cadre créé que constitue l'APPE

Il a appelé à poursuivre les efforts engagés pour un appui à l'entreprise pour lui permettre d'accéder à l'information environnementale et à la réglementation régissant le secteur

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne qui a noté que :

→ La Tunisie pays est considérée comme pays modèle au Maghreb en matière de protection de l'environnement

→ L'Allemagne était et demeure le partenaire de la Tunisie pour le Développement de la Tunisie

→ La KFW et la GTZ sont deux partenaires allemands de la Tunisie et ont de nombreux programmes avec différentes institutions

→ Une série d'accords signés en matière d'échange avec la Communauté européenne qui prévoyaient la mise en place de la zone de libre échange à partir du 1^{er} janvier 2008 et pour la quelle la Tunisie s'est préparée.

→ L'introduction de l'environnement dans le développement est un des défis majeurs pour la Tunisie.

→ Le DD exige de la Tunisie des efforts considérables pour la mise en œuvre des principes du DD dont la mise à niveau environnementale (MNE)

→ L'APPE constitue une initiative de grande importance pour la coopération entre le secteur privé et les institutions publiques pour assurer le Développement Durable en Tunisie

La 2^{ème} séance

La 2^{ème} séance a été consacré à :

a) La présentation de l'APPE, sa structure, ses objectifs, motivations & contributions par **M. Malek Smaoui, Secrétaire Général de l'APPE (DGEQV/MEDD)**

b) la présentation de l'expérience allemande en la matière en matière de partenariat Public privé à travers le Pacte de l'Environnement de Bavière, par **M. Herbert Köpnick, Directeur du Département « Développement Durable et Economie » auprès du Ministère Bavarois (RFA) de l'Environnement, de la Santé et de la Protection du Consommateur**

L'objectif de l'APPE, tel que précisé par le Secrétaire général de l'APPE, est de
Instaurer un processus de concertation public-privé en vue de rapprocher ces deux acteurs pour le Développement Durable du pays et la pérennité de l'entreprise

Mr Köpnick a mis en exergue le caractère volontaire du Pacte de l'environnement de Bavière constitué d'un accord volontaire entre les entreprises et le Gouvernement conclu sur une base de réciprocité

Un contrat conclu entre les parties a porté sur des engagements au de là des aspects réglementaires. Ce pacte constitue un énorme succès compte tenu de

- ses impacts sur l'entreprises, l'environnement et l'image de marque de la Bavière et son économie surtout à travers l'évaluation des effets des SME
- de son évolution dans le temps et des exigences du contexte (économie, environnement, énergie)

Les débats qui ont suivi ces 2 communications ont porté principalement sur des questions portant sur :

- Les possibilités de participation des entreprises dans les travaux des groupes de travail constitués au sein de l'APPE Tunisie
- la nature de l'information qui sera fournie par l'APPE
- Le soutien qui sera apporté par l'APPE aux entreprises en matière de gestion des conflits avec l'Administration chargée de l'environnement
- Les effets attendus sur les consommateurs, parallèlement à ceux attendus sur l'entreprise
- Les relations entre l'APPE et le GEP

- Les activités attendues en matière de sensibilisation au respect de la réglementation et à l'adhésion aux SME

Les questions posées ont permis de faire un rappel sur :

- Les enjeux de l'entreprise au niveau national et mondial
- Les avantages des SME pour l'entreprise
- L'appui de l'Etat pour la mise en place d'un SME
- Les exemples des efforts des structures d'appui à l'entreprise existantes en Tunisie

La 3^{ème} séance

Elle a été consacrée à des présentations sur :

- a) Le management environnemental, un atout pour la compétitivité de l'Entreprise, Contribution de l'APPE par Madame Noura Laroussi, Directrice Générale (GDSI/MIEPME)
- b) Le processus de mise à niveau environnementale, par Mr Faouzi Hammouda (DGEQ/MEDD)
- d) La réglementation environnementale tunisienne, par Madame Amel Aouij – Mrad, Consultante en Droit Tunisien de l'Environnement
- e) La démarche d'inscription et d'adhésion à l'APPE par M. Fathi Dridi, Chargé du Département « Industrie, Mise à Niveau et Environnement » (UTICA)

Monsieur Faouzi Ben Hamouda, Directeur auprès du CITET (MEDD), a présenté les multiples enjeux du processus de mise à niveau environnemental (MNE):

- réglementaires
- environnementaux
- de sécurité
- technologiques
- financiers

- sociaux et médiatiques
- concurrentiel et commercial

Madame Amel Aouij, Experte Juriste en Droit Tunisien de l'Environnement, a rappelé les principales caractéristiques du contexte de l'entreprise :

- la matière environnementale est un contexte très vaste,
- l'industrie très diversifiée
- la réglementation à plusieurs visages
- La réglementation environnementale est difficile à être comprise par des industriels car elle est contraignante et particulière et dont elle est mal connue

En partant de la relation de cette réglementation avec le partenariat elle a conclu sur la nécessité de déployer des efforts pour gaspiller moins de temps et de moyens et pour une meilleure compréhension des portées et des limites de cette réglementation.

Dans ce cadre les apports attendus l'APPE seront :

- 1) Joindre les acteurs (mise en contact), les mettre ensemble pour parler de la réglementation environnementale ensemble et les amener à la focalisation sur les problèmes les plus importants à examiner
- 2) Mise à plat des problèmes liés à la réglementation et son application
- 3) Connaître les institutions, leurs rôles, leurs moyens et leurs disponibilités pour l'entreprise et son environnement

La mise en place d'un processus de concertation sera au cœur du partenariat.

Une meilleure compréhension du texte permettra d'éviter de développer le cycle de méfiance d'un partenaire à l'égard de l'autre.

La concentration permettra de cibler les problèmes et des les hiérarchiser

L'APPE permettra de :

- Comprendre ce qui semble contradiction textuelle
- D'identifier les conflits entre l'entreprise et les institutions au niveau compréhension des textes réglementaires

- Dépasser certaines insuffisances textuelles

A l'avenir, l'APPE permettra de rendre le droit plus lisible pour l'Entreprise et l'Administration en partant de la conviction que une fois « on a adhéré au droit, il y a un volontariat de l'appliquer ». L'APPE aidera à renforcer le processus de concertation.

Les débats qui ont suivi les présentations ont permis d'informer sur des cas concrets d'adhésion aux SME à travers des témoignages de représentants d'entreprises (CAT par exemple) et ont porté principalement sur des questions portant sur :

- la possibilité d'adhésion par secteur et non entreprise par entreprises
- l'effort de l'APPE pour la connaissance de la réglementation
- les écoles qui forment en réglementation environnementale
- Les relations possibles entre GMG et APPE
- Le rôle de l'APPE en matière de veille réglementaire et normative
- Les projets de l'APPE en matière de communication

Séance de Clôture

La séance de clôture a été présidée par **Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et Monsieur le Président de l'UTICA.**

Monsieur le Ministre a mis l'accent sur l'importance de déployer davantage d'efforts aux fins de consolider le partenariat entre le public et le privé pour améliorer la compétitivité des entreprises. Il s'agit, a-t-il ajouté, de leur apporter l'appui nécessaire lors de leur processus de mise à niveau et de certification environnementale, de manière à renforcer leur positionnement sur les marchés internationaux.

Il a indiqué que le respect des normes environnementales internationales, surtout européennes, est devenu une exigence pour l'exportation des marchandises,

notamment après la mise en place de la zone de libre-échange entre la Tunisie et l'Union européenne (UE).

Monsieur le Ministre a rappelé les efforts visant à sensibiliser et inciter les entreprises à adhérer aux différents programmes de sauvegarde de l'environnement, les appelant à mettre à profit les incitations et mécanismes d'appui mis en place par l'Etat dans ce domaine et d'opter pour des Systèmes de Management Environnementaux SME.

Monsieur Hédi Jilani, le Président de l'UTICA, a passé en revue les efforts déployés par l'UTICA en matière de sensibilisation de l'entreprise au respect de l'environnement et à sa protection surtout à travers la commission de l'environnement créée au sein de l'UTICA et l'ouverture de «desks environnement» dans quelques unions régionales, soulignant la possibilité de généraliser cette expérience à d'autres régions avec l'appui de l'Agence de coopération allemande (GTZ), outre la signature en 2006 de l'alliance public-privé pour l'environnement.

Il a affirmé que l'Utica ne ménagera aucun effort pour inciter les industriels et les chefs d'entreprise adhérant à la centrale à rejoindre l'APPE.

Recommandations

Les principales recommandations de la journée ont été les suivantes :

- Inviter les entreprises à adhérer aux SME et mettre à profit les incitations et mécanismes d'appui mis en place par l'Etat dans ce domaine
- Inciter les industriels et les chefs d'entreprise à adhérer à l'APPE et à y œuvrer à consolider le partenariat entre le public et le privé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise dans le contexte de globalisation. une telle adhésion permettra aux entreprises de mieux connaître les institutions, leurs rôles, leurs moyens et leurs disponibilités pour l'entreprise et son environnement, de développer la concertation et aider à résoudre les conflits.

- Disséminer à travers les structures de l'UTICA l'information se rapportant à l'APPE, ses objectifs et ses retombées et impacts sur l'entreprises, l'environnement et l'image de marque du secteur industriel et de service en Tunisie.
- Intensifier les travaux des groupes thématiques constitués au sein de l'APPE en élargissant la base de participation aux adhérents dans le but du renforcement des capacités des entreprises en matière de développement durable et d'environnement qui restent des défis majeurs pour la Tunisie pour les prochaines années
- Renforcer le réseau APPE qui constitue une initiative de grande importance pour la coopération entre le secteur privé et les institutions publiques pour assurer le Développement Durable en Tunisie et développer les initiatives de la mise à niveau environnementale (MNE), une des bases principales de la pérennité de l'entreprise.

Alliance Public-Privé pour l'Environnement APPE



Alliance Public Privé Pour l'Environnement

ap_{pe}

www.appe-tunisie.org



وزارة التخطيط والتنمية الاقتصادية
Ministry of Planning and Economic Development



gtz



M. NAJEH DALI



Mme SANDRA
SCHEWKE



Alliance Public-Privé pour l'Environnement APPE



Alliance Public Privé Pour l'Environnement

ap^{pe}

www.appe-tunisie.org



وزارة البيئة والتنمية المستدامة
Ministry of Environment and Sustainable Development



gtz



Mme SANDRA
SCHENKE

M. HEDI DJILANI

M. NAJIB HANBALI

Mme YOUSSEF
LAKOUA

M. GUY
BROUARD

